

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de Dannemois, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 25 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 163

PRESENTS : 63

VOTANTS : 92

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Monsieur Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Marianne DURANTON, Julie GARNIER, Aurélie GROS et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Gérard HÉBERT, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET (pouvoir), Béatrice RUCHETON et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT et Monsieur Nicolas MEARY ;

Était excusé : Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT ;

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Estelle BERTHÉE, Caroline MAILLARD, Michèle DESCHAMPS, François-Xavier DUPERAT (pouvoir), Catherine MARION (pouvoir), Yves BERTAUD, Yves COZE, Jean-Luc RICHY, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Jean-Claude DAMPIERRE, Pascal OUDOIRE, Patrick POUCHON, Nathalie BIEL, Stéphane GALINÉ, Parfait SOUNOUVOU, Clotilde CAMPAIN, Jean-Luc VUILLEMENOT, Isabelle FROMAGE, Brigitte CHAUSSEMY, Jean-Louis CHANDELLIER, Françoise CHANCELIER, Christian DENIS (pouvoir), Philippe CHALMETTE (pouvoir), Christophe CHAMOREAU, Martine QUERNÉ, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Joëlle VUITRY, Alain PIERROT, Fabrice KIMPE (pouvoir), Marcel LIENHARDT (pouvoir), Patrick de LUCA, Sandrine JACQUET (pouvoir), François PLANTÉ, Joseph LENOIR (pouvoir), Jérôme DESNOUE, Denis CELADON, Magalie PANNESE (pouvoir), Annie VERHUST, Dominique FAUVIN, Espérance VIEIRA (pouvoir), Jean-Jacques BASTIEN, Catherine LASORSA, Pascal CARTAILLER (pouvoir), Jean-Christophe HARDY, Richard HEYSEN, Claire GAURAT, François ROISNEAU, Laure GORNES (pouvoir), Alain JOYEZ, Lloyd DOUGNY (pouvoir), Jean-Luc DOUINE, Laurent MAUGE, Franck PASQUIET, Laurence MANESSE-CESARINI (pouvoir), Jean-Claude HARRY, Luc ETIFIER (pouvoir), Hervé FRANEL, Guy CROSNIER, Bruno CHAZEL, Olivier COLIN, Michel CALMY, Patrick CHAILLOU, Patrick SAINARD (pouvoir), Jérôme MENARD, Chantal MAYNIÉ, Bruno DELECOUR (pouvoir), Patrick BOUCHER, Éric BEAUJOIS, Fabien BIDAULT, Gilles GLUNAC (pouvoir), Margaret POMA (pouvoir), Jean MORLAIS, Jean HELLE, Jean-Paul CULINAS, Anne-Élisabeth BOURGUIGNON, Christophe BAGUET, Philippe DELONG, William THÉRON, Jean-Michel CARDINALI (pouvoir), Céline BOFARULL (pouvoir), Patrick MAILLARD, Pierre BOIVIN, Yves BIDART, Philippe DOTHÉE, Gérard ROUX (pouvoir), Thierry MASSON (pouvoir) ;

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Xavier GUILBERT, Elisabeth LEBEUF ;

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Olivier GUYADER, Denis MEUNIER, Sébastien BOUILLOT, François BONGARS, Xavier SEVERE, Karine LANIAU, Renaud ABRAHAM, Jean-Marie CHARNIER, Christophe KERGRAIS, Frédéric ARNOULT, Bernardin COUDORO, Alexandre MARY, Patrick RENAULT, Francis GUERRIER, Jean-François PEYRONEL, Mélanie JOYEAU, Gérard MARAIS, Xavier MAUCCI, Philippe CLERGEOT, Bruno CYPRIEN, Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET, Florence LANQUETUIT, Jacques PILLOY, Shirley MAUPIN, Natacha COLLARD, Delphine DULARY, Martine ROHNER, Alain SOUDET, Laurent RAYMOND, Amélie FERLAY, Laurent DUCRUIT, Bernard LACHENAÏT, Alexia BERTAUD, Olivier MAUXION, François RATIER, Alain POURSIN, Yoann MONTET, Anouk VAILLANT, Pascal MAGNIER, Jean-Charles BENYAKAR, Fabien ORIOU, Manuel HENRIQUES, Pierre GRILLET, Patrick PAGES, Noémie MARTINEZ, Domingo SILVEIRA, Yves PRUVOT, Michel GUILLOT, Guillaume FENAT, Sylvain DUCROUX, Caroline PETEAU, Bérénice BHAVSAR, Xavier CHRIST, Jocelyne BOITON, Christophe CHAMBON, Bernard LEFEVRE, Etienne BREHIER ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON, Isabelle FROMAGE et Messieurs Gilles LEPAGE, Denis CELADON ;

COLLEGE DES COMMUNES ASSOCIEES

Étaient présents : Messieurs François PAROLINI, Lionel VAUDELIN ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Étaient absents : Messieurs Jean-Claude DELAUNE, Joël NOLLEAU ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Nathalie MACKER (Commune de Boutigny-sur-Essonne), Florence PELLISSIER (Commune de Villiers-en-Bière), Mireille FLAM (Ceser) et Monsieur Denis MAZODIER (Les Amis du Gâtinais) ;

Étaient excusés : Messieurs Dominique MOCQUAX (CCI 77), Jean-Louis GARBAN (Lieutenant-colonel), Xavier JENNER (CNPFF) ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER ;

OBJET :

**FINANCES Budget
Annexe SPANC
Décision
modificative n°1-
2025**

Nomenclature ACTES :
7 Finances locales
7.1 Décisions
budgétaires

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

08 OCT. 2025

Affichage le :

08 OCT. 2025

FINANCES Budget Annexe SPANC Décision modificative n°1-2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
Vu les statuts du Syndicat ;
Vu la Charte constitutive du Parc naturel régional du Gâtinais français ;
Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 24 septembre 2025 ;

Afin de comptabiliser les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables et des créances éteintes émises par la trésorerie (pour des poursuites sans effet, décédé et demande de renseignement négative, ...).

Il est proposé d'inscrire 12 000 € au compte 6541 « créances admises en non-valeur » et 9 500 € en compte 6542 « créances éteintes » et de diminuer le compte 6742 « subventions exceptionnelles d'équipement » des mêmes montants.

Libellés	Comptes	Montants dépenses
Créances admises en non-valeur	6541	12 000.00 €
Créances éteintes	6542	9 500.00 €
Subventions exceptionnelles d'équipement	6742	-21 500.00 €
TOTAL		0.00 €

Le Président propose aux membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français d'approuver la décision modificative du Budget Annexe du SPANC Parc.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical approuvent la décision modificative du Budget Annexe du SPANC Parc, à l'unanimité.


Le Président
Parc naturel régional
du Gâtinais français
JACQUES BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20251007-2025-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2025

Affichage : 07/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

